



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 113608

Texte de la question

M. Hervé Morin souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en république démocratique du Congo à l'heure où prend fin le mandat de quatre mois de l'EUFOR. La plupart des organisations indépendantes présentes sur place s'accordent sur le rôle essentiel joué par les 1 100 hommes de cette force européenne sur le déroulement de la campagne présidentielle, notamment lors des graves incidents du 21 août 2006 à Kinshasa, fief du candidat éconduit des élections présidentielles. Si la situation semble à l'apaisement, après la reconnaissance par M. Jean-Pierre Bemba de la victoire à l'élection présidentielle de M. Joseph Kabila, suivie d'une rencontre entre les deux hommes le 1er décembre, il subsiste des tensions à l'approche de la cérémonie d'investiture, comme en témoignent les récents affrontements autour de la Cour suprême de justice le 22 novembre 2006. De plus, une nouvelle brèche s'est ouverte sur le front est, dans la région volatile du nord Kivu où l'armée régulière a combattu fin novembre des soldats dissidents réfractaires au processus de réforme de l'armée. La transition démocratique semble en marche au Congo-Kinshasa, mais alors que d'importantes élections doivent encore se dérouler jusqu'en janvier 2007 pour pourvoir les sièges des sénateurs et les postes de gouverneurs, l'inquiétude reste entière. Face à cette situation qui reste explosive, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur le sujet et les mesures qu'il compte prendre à cet égard.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, la France mène, en étroite concertation avec ses partenaires internationaux, une action résolue pour soutenir le processus de transition en République démocratique du Congo et consolider l'État de droit et la démocratie dans ce pays meurtri par plusieurs années de guerre civile. Nous avons joué un rôle politique de premier ordre au sein des structures d'accompagnement des autorités congolaises, notamment le Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT). Nous avons également apporté un soutien significatif au processus électoral, par un appui à la Commission électorale indépendante et une contribution importante à la mission de l'Union européenne EUFOR, qui a joué un rôle décisif dans la stabilisation de la situation sécuritaire à Kinshasa. Par ailleurs, une mission parlementaire d'observation électorale s'est rendue en République démocratique du Congo à l'occasion des scrutins présidentiels et législatifs du 30 juillet dernier. L'engagement important de la France et de la communauté internationale a permis à l'ensemble du processus électoral (élections présidentielle, législatives, provinciales et sénatoriales) de se dérouler dans de bonnes conditions et d'aboutir à la mise en place de nouvelles institutions légitimement élues. L'acceptation des résultats par le vice-président Jean-Pierre Bemba, élu sénateur de Kinshasa, a levé la dernière hypothèque sérieuse pesant sur l'achèvement du processus de transition. Le président Kabila peut désormais s'appuyer sur une majorité de gouvernement à l'Assemblée nationale et au Sénat. Son camp dispose, par ailleurs, de la majorité dans sept des onze provinces du pays. Nous sommes toutefois conscients que cette réussite, aussi encourageante soit-elle, n'est qu'une étape dans le processus de consolidation de la paix et de l'État de droit en République démocratique du Congo. Sur le plan politique, le principal enjeu est d'assurer le fonctionnement des nouvelles institutions dans un cadre démocratique apaisé où l'opposition a toute sa place. Le nouveau gouvernement devra, par ailleurs, relever de nombreux défis pour permettre la sortie de crise humanitaire,

relancer l'économie et reconstruire le pays. L'État devra ainsi renforcer son autorité et ses capacités sur tout le territoire, et mener une politique déterminée pour asseoir la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. Pour le moment, l'armée congolaise reste en effet incapable, sans le soutien de la communauté internationale, de faire face aux problèmes de sécurité du pays, notamment dans l'est où la situation reste volatile. Une amélioration est toutefois perceptible avec la signature récente d'accords avec les principaux groupes armés et, en particulier, le général rebelle Laurent Nkunda dans le Nord-Kivu. Dans ce contexte encore fragile de sortie de crise, nous poursuivrons notre action, à titre bilatéral et dans les enceintes internationales, pour permettre la consolidation de la paix et promouvoir une culture de bonne gouvernance et de débat démocratique au sein des nouvelles institutions issues des élections. Nous continuerons en particulier à oeuvrer pour le maintien d'une présence robuste de la mission des Nations unies en RDC (MONUC), et la mise en place d'un mécanisme de dialogue politique avec les autorités congolaises. Nous allons par ailleurs mettre en oeuvre prochainement, en concertation avec le gouvernement congolais, un document cadre de partenariat qui traduira les grandes priorités de notre coopération pour les cinq années à venir. Nous accorderons une importance particulière à la stabilisation du pays par l'approfondissement de notre coopération dans le domaine de la défense, de la police et de la justice ; à la restauration des capacités de l'État, condition essentielle à la sortie de crise humanitaire et au développement économique et social de la RDC ; à la promotion de la francophonie, qui représente un enjeu majeur dans ce pays de 60 millions d'habitants. Nous veillerons bien entendu à assurer la complémentarité de nos actions avec celles des autres bailleurs de fonds, et en particulier de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113608

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13096

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2615